



Actualité nationale

La Cour constitutionnelle Valide la réélection de SE Pierre NKURUNZIZA

Ce jeudi 30 juillet 2015, la Cour constitutionnelle du Burundi a validé la réélection de SE Pierre NKURUNZIZA comme Président. Dans un discours



adressé à la nation le même jour, il a tranquilisé la population qu'il va gouverner dans l'intérêt de tout le monde.

Le Président Nkurunziza a remporté le scrutin présidentiel avec un score de 69,41%

L'actuel chef de l'Etat burundais et candidat du Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie (CNDD-FDD, 1^{er} parti au pouvoir) au scrutin présidentiel du 21 juillet 2015 l'a remporté avec un score de 69,41% de voix, a proclamé vendredi le 24 juillet à Bujumbura le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), M. Pierre-Claver Ndayicariye, en annonçant les résultats provisoires de ce scrutin. Le principal opposant politique burundais, M. Agathon Rwasa, candidat de la coalition "Abigenga Mizero y'Abarun-

di"(Indépendants-Espoir des Burundais), s'est classé 2^{ème} avec un score de 18,99% de voix. Selon la CENI, six autres candidats ont participé à ce scrutin. Il s'agit de Gérard Nduwayo de l'Union pour le progrès national (UPRONA), 2^{ème} parti au pouvoir et ex-parti unique qui a obtenu 2,14% de voix, Jean Minani du Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU)-Nyakuri avec 1,36%, Jacques Bigirimana des Forces nationales de libération (FNL) avec 1,01%, Domitien Ndayizeye du Rassemblement national pour le changement (RANAC) avec 0,71%, Jean de

Sommaire

La Cour constitutionnelle Valide la réélection de SE Pierre NKURUNZIZA 1

Pascal Nyabenda, élu Président du Bureau de l'Assemblée nationale 2

Audience accordée à l'Ambassadeur d'Egypte au Burundi 3

Audience accordée à l'équipe des pré-curseurs de l'Union Africaine 3

Audience accordée au Chargé d'affaires de la délégation de l'Union Européenne au Burundi 4

Plusieurs armes et minutions saisies par la police nationale burundaise en commune Nyanza-Lac 5

Un bon nombre des burundais rapatriés du Rwanda après les élections présidentielles 6

Dieu Mutabazi de la Coalition des partis politiques pour une opposition participative (COPA) avec 0,16% et Sylvestre Ntibantunganya de l'association "Girijambo (Vive le droit d'expression)" avec 0,14%. Les voix nulles et les abstentions représentent un pourcentage faible, a commenté Ndayicariye, en précisant qu'elles représentent respectivement 3,66% et de 2,43%. Par ailleurs, a-t-il indiqué,

3.843.119 Burundais en âge de voter s'étaient fait inscrire pour participer au scrutin présidentiel du 21 juillet 2015, mais 2.826.072 d'entre eux sont allés voter, soit un taux de participation de 73,44%, a-t-il expliqué." 73,44% est un taux de participation très louable en Afrique. Pour le cas du Burundi, même si le taux de participation atteint de 60%, voire même de 55%, ce serait aussi louable.

Le plus important pour la CENI n'est pas l'expression des opinions divergentes sur le déroulement du scrutin, mais le fait que le peuple burundais ait dit ce qu'il a vécu, de manière intense. L'essentiel à retenir ici est que les Burundais se sont déplacés, sont allés aux bureaux de vote et ont voté", a-t-il martelé dans un point de presse.

Pascal Nyabenda, élu Président du Bureau de l'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale a élu ce jeudi 30 juillet 2015 Pascal Nyabenda, l'actuel Président du Parti CNDD-FDD comme Président du Bureau de l'Assemblée nationale. C'était lors de l'élection

des trois membres du bureau de l'Assemblée nationale et sa candidature était unique. L'autre candidat unique était celui du poste de 1^{er} Vice-président du Bureau de l'Assemblée nationale qui est re-

venu à Agathon Rwasa, Président de la Coalition Amizero y'Abarundi. De même, Edouard Nduwimana a été élu 2^{ème} Vice-président de l'Assemblée nationale.

L'AOMA se dit fière de l'ombudsman du Burundi

L'Association des ombudsmans et médiateurs africains (AOMA) est fière de l'ombudsman du Burundi, Honorable Mohamed Rukara, a-t-on appris d'un communiqué de presse du bureau de l'ombudsman burundais parvenu ce jeudi à l'ABP. Selon ce communiqué, cela a été déclaré par les ombudsmans et médiateurs africains au cours de la neuvième session du bureau exécutif de cette association qui se tient à Yamoussoukro en Cote

d'Ivoire depuis le 27 juillet 2015. Au cours des échanges de cette session, les ombudsmans et médiateurs africains sont revenus sur le rôle important de l'institution de l'ombudsman surtout en Afrique, précisant qu'il occupe la place du sage. A la demande du bureau, l'ombudsman burundais et vice-président de l'AOMA a exposé sur la situation qui prévaut au Burundi et sur sa contribution à l'apaisement de la situation.

Le bureau exécutif de l'AOMA a apprécié les efforts initiés par l'ombudsman Mohamed Rukara et le travail qu'il a réalisé. Après Yamoussoukro, l'ombudsman du Burundi va continuer sa tournée au Moyen Orient où il a été sollicité, de par son expertise, à aller exposer dans une conférence sur la tolérance religieuse, la consolidation de la paix et l'acceptation de l'autre, prévue dans le sultanat d'Oman.

Ouverture de la première session parlementaire à l'Assemblée nationale

La première session parlementaire de l'Assemblée Nationale nouvellement élue a été organisée le lundi 27 juillet 2015 à l'hémicycle de KIGOBE. Au court de cette session, deux points vont

être analysés. Il s'agit du projet de règlement de l'ordre intérieur et de la mise en place du bureau de l'Assemblée nationale. Comme s'était le premier jour, la session a décidée de mettre en place une

commission technique composée de 7 députés issus des partis qui siègent à l'Assemblée Nationale. Cette commission est chargée d'analyser ce projet et présentera le rapport ce mardi 28 juillet 2015.

Une fois ce projet adopté, il sera renvoyé à la Cour Constitutionnelle. La mise en place du bureau est prévue jeudi 30 juillet 2015. La session a été présidée par l'Honorable Immaculée NAHAYO, député du Parti CNDD-FDD le plus âgé de tous les membres du parlement nouvellement élu. Parmi les 121 députés élus, 104 ont répondu présents à cette session parlementaire. Le président de la coalition AMIZERO Y'ABARUNDI RWASA Agathon a participé à cette

session mais tous les députés rangés derrière NDIJE Charles avaient boycotté ces activités. Le bureau sortant de l'Assemblée nationale félicite le Président de la République du Burundi, qui vient d'être réélu pour un nouveau mandat de cinq ans. A travers une déclaration lue par la Première Vice-présidente sortante de l'Assemblée nationale, l'Honorable Momamo KARERWA, cette institution assure au Président élu un soutien indéfectible.

Audience accordée à l'Ambassadeur d'Egypte au Burundi

Le Jeudi 30 juillet 2015 le Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale, Son Excellence Alain Aimé NYAMITWE a reçu en audience l'Ambassadeur d'Egypte, Yasser Ragab. L'objectif de cette visite était la remise d'une lettre du Ministre Egyptien des Affaires Etrangères dans le cadre de la coopération bilatérale. Cette lettre a été rédigée pour des destinations différentes.



Audience accordée à l'équipe des précurseurs de l'Union Africaine

Le mardi 28 juillet 2015, l'Assistant du Ministre au Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale l'Ambassadeur **Thomas BARANKITSE** a reçu en audience une équipe de précurseurs de l'Union Africaine en prélude à celui des observateurs des droits de l'homme et autres personnels civils et des experts militaires. L'équipe était dirigée par **M. Bonaventure Cakpo Guedegbe**, en charge du Burundi et des Grands Lacs à l'U.A.

Après les salutations d'usage, l'Assistant du Ministre, a souhaité la bienvenue à tout le groupe. Il a fait savoir qu'il les a reçus au nom du Ministre empêché par d'autres travaux. Il a réitéré la volonté du Gouvernement d'apporter son entière coopération à l'équipe pour la réussite de sa mission. Il a tenu en effet à rassurer que conformément aux communiqués pertinents du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'UA, le



Gouvernement du Burundi honorera son engagement de faciliter le déploiement et de garantir la sécurité



des membres de l'équipe. Il a invité l'équipe à faire diligence pour la signature du mémorandum devant régir les rapports entre le Gouvernement et l'équipe d'observateurs et d'experts militaires. L'Assistant du Ministre a indiqué que toutes les institutions compétentes appelées à collaborer avec l'équipe sont déjà informées. Prenant la parole, le Chef de la délégation a remercié le Gouvernement du Burundi pour l'accueil réservé à l'équipe dès son arrivée et pour toutes les actions qui seront entreprises pour leur faciliter la tâche. Il a fait remarquer que le groupe va travailler en collaboration avec le Gouvernement et tous les acteurs concernés pour la réussite de leur mission.



Audience accordée au Chargé d'affaires de la délégation de l'Union Européenne au Burundi

Le Mardi 28 juillet 2015, l'Assistant du Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale, l'Ambassadeur Thomas BARANKITSE a reçu en audience Christian JOLY, Chargé d'affaires de la délégation de l'Union Européenne au Burundi, accompagné par l'Ambassadeur de la France au Burundi.

Le Chargé d'affaires a exprimé ses remerciements à l'Assistant du Ministre pour l'avoir reçu en audience. Il a signalé que l'objectif de sa visite était relatif à l'exposé de la déclaration de l'Union Européenne face à l'accord sur le dossier nucléaire Iranien. M. Christian a dit que cet accord réunit les grandes puissances et l'Iran. Il a fait savoir que le respect et



l'entente mutuels les a conduits à un engagement qui donne la paix à tout le peuple du monde. Il a ajouté que cet aboutissement a eu lieu grâce aux efforts conjugués de tous les participants à la négociation. Le

chargé d'Affaires a indiqué qu'ils se sont donc entendus sur un plan l'exemple de l'Iran au renforcement de la paix et la sécurité dans les négociateurs, dans le respect des droits et des obligations logés



dans le chef de chaque partie. Il a indiqué que le gouvernement du Burundi apporte son plein soutien à cet accord qui devra conduire à la gestion efficace et concerté du secteur nucléaire pour le bien être de toutes les popula-

d'action très rassurant qui va contribuer dans l'établissement de la paix et de la sécurité tant régionale qu'internationale. Il a informé que l'Iran a affirmé sa détermination au respect de ces accords qui ont même abouti à la décision de la levée progressive des sanctions.

M. Christian Joly a terminé en invitant le peuple Burundais à suivre

le pays.

L'Assistant du Ministre a dit que le Gouvernement du Burundi se félicite du pas franchi avec la signature de cet accord et appelle toutes les parties à le mettre pleinement en œuvre de bonne foi, selon le calendrier mis au point par

tions de la planète. Il a informé au chargé d'Affaires de la délégation de l'Union Européenne que le gouvernement du Burundi a déjà sorti un communiqué pour manifester son soutien à l'Accord. Il en a profité pour donner aux chargé d'Affaires une copie du communiqué.

Plusieurs armes et munitions saisies par la police nationale burundaise en commune Nyanza-Lac

Quelque 28 fusils de type kalachnikov, 60 chargeurs vides et 24 bretelles ont été saisis par des éléments de la Police nationale burundaise (PNB) le soir du samedi 25 juillet 2015 dans la vallée de Muguruka en commune Nyanza-Lac, en province Makamba a-t-on appris ce lundi du porte-parole adjoint de la PNB, le commissaire Pierre Nkurikiye. En effet,

a-t-il précisé, trois fusils ont été récupérés après qu'un groupe de sept malfaiteurs aient tiré en direction des éléments de la PNB qui effectuaient une opération de patrouille sans faire de dégâts, ajoutant que la Police a par après découvert une cache d'armes qui était constituée de 25 fusils. Le porte-parole de la PNB a en outre indiqué que la police a capturé, au

cours de la même opération, un des sept malfaiteurs qui est actuellement sous interrogatoire. Les six autres malfaiteurs sont toujours en cavale, a ajouté le commissaire Nkurikiye, précisant qu'ils sont natifs de cette commune de Nyanza-Lac. Il a encouragé et félicité la population de la commune Nyanza-Lac pour sa ferme détermination dans le maintien de la

paix et de la sécurité. Il invite les populations civiles qui détiennent les armes à les remettre volontairement sous peine de s'exposer aux sanctions qui sont prévues par le code pénal burundais.

Un bon nombre des burundais rapatriés du Rwanda après les élections présidentielles

Depuis le 22 juillet 2015, un bon nombre de Burundais regagnent le pays, passant par le poste de Police de l'air et des frontières (PAFE) de Kanyaru-Haut, a-t-on constaté sur place dans la soirée du vendredi 24 juillet 2015. Selon Ernest Nibirantije, responsable de la PAFE de Kanyaru-Haut, les mouvements d'entrée au pays sont loin supérieurs à ceux observés pendant les élections législatives et communales, de même que lors des présidentielles. Depuis le 22 juillet, 3.251 Burundais, dont de nombreux élèves qui viennent pour

passer les examens de fin d'année scolaire 2014- 2015, ont été enregistrés en provenance du Rwanda. Du côté rwandais, des véhicules de transport des Agences Volcano, Yahoo car et autres font la chaîne indienne au moment où d'autres arrivent à tout moment. On observe beaucoup de passagers, les uns assis en attendant que les autres aient des documents leur permettant d'entrer dans le pays. Les transporteurs des bagages contactés par l'ABP louent ce mouvement-retour des Burundais car, indi-

quent-ils, ils trouvent de quoi mettre sous la dent surtout que ces passagers retournent avec de gros bagages. Il en est de même pour les chauffeurs des taxis car, affirment-ils, ils peuvent faire deux à trois tours de Kanyaru vers Bujumbura et gagnent, à ce moment, le triple. Les échangeurs de monnaie profitent eux aussi de ces mouvements d'entrée et de sortie surtout que les commerçants commencent à amener des marchandises.

Les déchets biomédicaux présentent un danger pour la santé de l'homme et pour l'environnement

Le gouvernement du Burundi est, à travers la politique nationale d'assainissement (PNA), soucieux d'assurer la gestion intégrée de l'assainissement. Dans cette optique, l'ambition de la PNA est de traiter la question de l'assainissement de manière globale, tout au long du chemin du lieu de production du déchet jusqu'au lieu de son traitement. Il ne s'agit donc pas de résoudre le problème d'une partie de la filière assainissement, mais de trouver des solutions d'ensemble. Dans ce contexte, les déchets solides spéciaux retiennent particulièrement l'attention des pouvoirs publics. En effet, précise-t-on, les déchets spéciaux sont ceux qui sont dangereux pour la santé de l'homme et pour l'environ-

nement. Concrètement, pour le cas du Burundi, il s'agit des déchets organiques (biomédicaux, ménagers), des déchets chimiques tels que les plastiques, les huiles usagées, les pesticides obsolètes, les piles, les déchets électroniques, les déchets électroménagers et les déchets radioactifs qui sont principalement d'origine médicale. Malheureusement, très peu de données sont disponibles sur le taux de production de ce type de déchets au Burundi, qui sont souvent collectés en les mélangeant avec d'autres déchets sans distinction. Le constat est qu'il n'existe pas encore de politique adéquate en matière de gestion des déchets spéciaux. Concernant les déchets biomédicaux, ceux-ci sont

jetés généralement dans une fosse creusée à l'intérieur de la parcelle de l'hôpital, sauf dans quelques hôpitaux comme l'Hôpital Roi Khaled qui disposent d'incinérateurs. Face à cette situation, le gouvernement a l'ambition de voir les déchets spéciaux et notamment biomédicaux de toutes les formations sanitaires être régulièrement et adéquatement traités. Selon les prévisions contenues dans le plan d'action de la PNA, environ 30% de formations sanitaires seront, d'ici 2020, équipées de dispositifs appropriés de traitement de ces déchets. Le gouvernement espère qu'en 2025, ce chiffre sera porté à 75%.

**Ministère des Relations
Extérieures et
de la Coopération
Internationale**

Boulevard de la Liberté, 15

Quartier ROHERO I

B.P. 18 40 Bujumbura

Tél: 22 25 06 78

22 22 93 12

Courriel: minirexinfo@yahoo.fr

Site web: www.diplobdi.org

Facebook link:

**[https://www.facebook.com/pages/Ministere
-des-Relations-Exterieures-de-la-
Cooperation-
Internationale/428271180648843](https://www.facebook.com/pages/Ministere-des-Relations-Exterieures-de-la-Cooperation-Internationale/428271180648843)**

**Direction de la communication et de l'In-
formation**